



COUPS D'ETAT, TERRORISME ET MAINTIEN DE LA FRANCE EN ZONE FRANC : LE TOGO DE FAURE GNASSINGBÉ EN SURSIS ?

COMMUNIQUÉ DU 21 SEPTEMBRE ADRESSÉ AU PEUPLE TOGOLAIS

RESEAU DE LA COORDINATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE (RCDTI) ET
COLLECTIF POUR LA VÉRITÉ DES URNES - TOGO - DIASPORA (CVU-TOGO-DIASPORA)

Contact : info@cvu-togo-diaspora.org qui transmettra.

Il n'est pas possible de comprendre les coups d'Etat militaires et institutionnels en Afrique sans une analyse approfondie des mécanismes qui permettent d'opérer les usurpations multiformes des richesses africaines par des élites dirigeantes étrangères, et systématiquement effectuées avec le concours d'élites dirigeantes africaines.

Les intérêts bien compris des dirigeants africains œuvrant pour la défense des intérêts étrangers, la France en particulier en zone franc, apparaissent de plus en plus comme une insulte au Peuple africain, enlisé dans la pauvreté, maintenu dans les inégalités et subissant en permanence les abus de pouvoir et la violation des droits humains et des Peuples. Faire croire dans les pays africains dépendant de la France qu'il ne s'agit uniquement que de la défense des intérêts de certaines élites françaises au pouvoir est une grande mystification.

D'autres puissances économiques, moins arrogantes, moins condescendantes, moins méprisantes des citoyens et du Peuple africain, sont pourtant présentes et ne sont pas moins absentes du processus d'usurpation des richesses. Cette complexité, interdit *de facto* que l'on s'autorise à verser dans la simplicité, le populisme et la facilité de langage, encore moins dans l'erreur de conception des solutions de sortie d'une crise multidimensionnelle dont les élites africaines ésotériques sont les premières responsables. Alors, attention aux militaires qui ont choisi de continuer à servir un système politique aux ordres et tout entier dévoué à la préservation des intérêts étrangers, surtout lorsque l'usage à satiété des mots souveraineté et indépendance totale se dilue finalement, à cause de transitions longues et des incertitudes qui découlent quant à un retour vers un jeu politique sain et transparent débouchant sur la vérité des urnes.

1. COMMENT METTRE FIN À L'USURPATION DU POUVOIR EN ZONE FRANC ?

Pour beaucoup de citoyennes et de citoyens partageant en commun la zone franc, divisée en trois zones (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Comores), le coup d'Etat fait partie de la panoplie d'instruments radicaux qui hantent l'imaginaire collectif des tenants de la démocratie. Sauf qu'une fois ce coup d'Etat effectué, souvent sans préparation politique et économique, tout reste à faire. Les problèmes multiples qui restent à régler ou en suspens sont utilisés comme des justificatifs pour une période de transition plus ou moins longue.

En effet, la responsabilité de chacun devant l'histoire de la réunification des Africains et le concept vulgarisé du panafricanisme est un long processus. Que chacun puisse ne jamais oublier que les soubresauts politiques de la marche vers la vérité des urnes et des comptes publics, bien que essentiels, ne peuvent pas occulter la nécessité de la marche irrévocable des Africains conscients vers leur destin commun : celui de vivre dans la vérité, la justice et la solidarité, bref, le « vivre ensemble » pour la création d'un vivre ensemble dynamique adossé à la valorisation du bien commun pour un bien-être généralisé. Or, c'est justement ce processus d'évolution des sociétés humaines qui est entravé et empêché depuis l'arrivée des tenants de la colonisation et de l'esclavage qui n'ont été déclinés que sous des formes subtiles et moins visibles pour les populations africaines.

Pourtant, il suffit de remplacer le concept de coup d'Etat par celui d'usurpation du pouvoir par d'autres moyens, sous couvert d'une fausse légalité et d'une démocratie frelatée, pour mieux comprendre pourquoi des groupes



d'individus, pro- ou contre la politique des dirigeants occidentaux en Afrique, osent contester la « légitimité » de dirigeants-autocrates africains régnant pour le compte d'un prétendant étranger moins visible dans la structure politique, mais présent militairement dans le pays et le maintenant sous contrôle. Le coup d'État décrit la réalité de la contestation de la légitimité d'un autocrate africain travaillant pour des intérêts étrangers. Mais, lorsque l'autocrate africain est remplacé, le militaire ou le civil qui le remplace au cours d'une période de transition ou pas, peut :

- 1.1 soit opter pour continuer à travailler avec l'ancien système remanié mais toujours au service d'intérêts étrangers ;
- 1.2 soit opter pour une rupture avec l'ancien système pour se consacrer à servir les intérêts du Peuple africain ;
- 1.3 soit opter de faire semblant d'afficher une rupture afin de mieux contrôler le pays avec l'appui d'intérêts étrangers, et ensuite, perpétuer un système neutralisant la vérité des urnes et bloquant la vérité des comptes publics.

Mettre fin à l'usurpation des richesses africaines par la colonisation qui n'a été réalisée que par des crimes et des génocides cachés, passe d'abord par la préparation minutieuse d'une alternative sociétale, militaire, économique, monétaire, bancaire, culturelle et environnementale au système existant qui continue de fonctionner sous des formes subtiles et modernes d'asservissement volontaire des Africains.

Ne faut-il rappeler ce qu'affirmait Georges Clemenceau déjà en 1885 : « *Combien de crimes atroces, effroyables ont été commis au nom de la justice et de la civilisation. Je ne dis rien des vices que l'Européen apporte avec lui : de l'alcool, de l'opium qu'il répand, qu'il impose s'il lui plaît. Et c'est pareil système que vous essayez de justifier en France, dans la patrie des droits de l'Homme ?¹* ». Il tenait à démontrer qu'il n'y a pas de race inférieure, argument de Jules Ferry qui justifiait l'idée de la colonisation comme « *un devoir des races supérieures envers les races inférieures* ».

Les dégâts idéels de ce concept de race inférieure sont toujours prégnants dans l'imaginaire collectif contemporain. On les retrouve ainsi dans le comportement de certaines élites dirigeantes françaises sous forme de mépris, de condescendance et de non-respect des dirigeants comme des citoyens africains, sauf s'ils acceptent de se soumettre au diktat du « *premier de cordée* ». Aussi, certains coups d'Etat en Afrique ont pour objet de mettre fin à cet état de fait, d'autres au contraire, apparaissent de plus en plus comme une refondation et une perpétuation du système ancien avec le concours actif des hommes et femmes de l'ombre.

2. POUR RETROUVER L'ÉMANCIPATION ET LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE TOGOLAIS : SACRIFIER LE SYSTÈME GNASSINGBÉ

L'absence de préparation d'une vision sociétale n'a pas empêché des coups d'Etat, une sorte réaction spontanée pour une restauration de la dignité des Africains. Il s'avère quasiment impossible de passer cette étape sans une rupture, au moins temporaire avec la ou les puissances tutélaires. Le cas du Togo est exemplaire. C'est au Togo que le premier coup d'Etat militaire a eu lieu en 1963 contre le 1^{er} Président élu démocratiquement, Sylvanus Olympio. Ce dernier a été assassiné pour avoir décidé d'affirmer la souveraineté du Peuple togolais en commençant par la souveraineté monétaire en décidant de se soustraire au Franc des colonies France-Afrique sous contrôle de la France. Peut-être que s'il avait décidé comme le Mali, le Burkina-Faso et le Niger de commencer par la souveraineté militaire et territoriale, l'histoire du Togo libre aurait évolué autrement. Mais il n'est jamais trop tard !

Est-ce que le Togo de Faure Gnassingbé peut oser signer la Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel (AES) entre le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger ? La réponse est NON ! La raison est que le Togo est un allié inconditionnel, imposé ou volontaire, de la France, du G7² et de l'OTAN³. C'est ce même Togo qui a voté pour une guerre contre le Niger au sein de la CEDEAO, des sanctions contre le Mali et le Burkina-Faso, puis se présente comme le pompier pyromane pour tenter d'œuvrer pour la paix, alors



qu'actuellement ce même Togo reçoit un appui militaire de l'Union européenne pour préparer la guerre contre le Niger, à moins qu'il ne s'agisse que de la protection rapprochée du sommet de l'Etat.

Comment Faure Gnassingbé, venu au pouvoir grâce un coup d'Etat militaire entaché du sang de plusieurs centaines de victimes civiles décédées⁴ (entre 400/500 selon l'ONU, et près de 2000 selon l'opposition) peut-il oser tenter de faire la paix à l'extérieur du Togo alors qu'à l'intérieur du Togo, il est incapable de vivre en symbiose avec son propre peuple ? Jusqu'à atteindre le point de non-retour dans la mesure où la confiance envers les uns et les autres a totalement disparu au point qu'il devient dangereux pour chacune des parties de continuer officiellement à traiter avec Faure Gnassingbé. Mais, l'inconvénient de ce système est qu'il n'est plus sûr du tout, tant pour les togolais à titre interne, que pour l'allié et principal soutien de l'autocrate Faure Gnassingbé. En l'occurrence la France, qui a lâché tous les présidents qui l'ont servi en Afrique, et qui pourrait éventuellement continuer sur cette trajectoire avec le Togo.

Tout est une question de temps. Faure Gnassingbé le sait et commence à « diversifier » ses « appuis »... Sauf que la diversification des « protecteurs » n'est pas possible avec les dirigeants des BRICS Plus⁵, encore moins avec les pays en froid avec la France. Alors avec qui ? Dieu, diront certains citoyens togolais adeptes de son parti « UNIR (Union pour la République) », vestige et avatar du parti unique « RPT ». Or, le paradoxe est qu'avec la gouvernance du système Gnassingbé depuis 1967, sous la haute main du Rassemblement du Peuple Togolais devenu UNIR, il est avéré que RPT/UNIR et Unité du Peuple Togolais sont des éléments antinomiques et irréconciliables. Paradoxalement, l'unité du Peuple togolais s'avère impossible avec le RPT/UNIR, au contraire, c'est la destruction de la confiance mutuelle que ce parti a généré entre les citoyens togolais y compris dans la Diaspora.

En conséquence, si les portes du paradis de Dieu ne peuvent accepter comme droit de péage les morts, blessés, torturés, emprisonnés et humiliés du système Gnassingbé, le principe général de la résolution d'un problème devenu insoluble risque de passer par le sacrifice de Faure Gnassingbé lui-même. Le cas échéant, que cela se fasse volontairement ou involontairement avec la France ou sans la France, la CEDEAO et l'Union africaine (UA) pourront toujours, en temps opportun, proposer de faire une « guerre » contre le Togo !

Aussi, pour enrayer la spirale mortifère de l'empêchement ou du ralentissement de l'émancipation et de la souveraineté du Peuple togolais, il n'y a pas d'autre choix que de construire une alternative crédible, susceptible de convaincre et de mettre en mouvement les plus larges couches de la population, et qui mettra fin au système Gnassingbé. Ce système, expert dans l'utilisation du clientélisme, a conduit de nombreux opposants politiques ayant des liens tutélaires ou ayant profité des « bienfaits » du système, à se trouver *de facto* en position d'incapacité de répondre à la volonté de la grande majorité du Peuple togolais.

Le SACRIFICE de la tête de l'iceberg ne suffira pas. Bien au-delà des limites du système clanique des Gnassingbé, il y a lieu également de questionner, au sein même du Peuple togolais y compris dans sa Diaspora, tous les comportements légitimant la facilité, l'injustice, le manque de transparence et le refus de sanctionner l'impunité. Alors, le Togo, un pays où il n'y a pas de femmes et d'hommes intègres à l'instar de certains pays enclavés du Sahel ? Bien sûr que non !

3. LE TOGO INCAPABLE DE SIGNER LA CHARTE DU LIPTAKO-GOURMA

Comment ce chef d'Etat illégal et anticonstitutionnel du Togo que la Cour de Justice de la CEDEAO tarde à condamner, du fait de pressions diverses, peut-il rejoindre l'Alliance des Etats du Sahel, alors qu'il est le premier à défendre avec zèle les intérêts de la France, du G7 et de l'OTAN dans la zone ?



Quel fut le rôle ambigu des soldats togolais au Mali, notamment en relation avec les différents groupes terroristes qui, de dissidence en dissidence, finissent pour certains de ne s'intéresser qu'à l'argent et ne se comporter que comme de véritables mercenaires. Le rapport de force, instauré par les pays signataires de la Charte du Liptako-Gourma avec l'appui des partenaires étrangers en concurrence avec la France, pourrait changer la donne dans les mois à venir.

Or, dans son article 6, cette Charte ne fait que rejeter le ralentissement de leur souveraineté individuelle et commune par la France et les puissances alliées. Rappelons que l'article 6 stipule que « *Toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du territoire d'une ou plusieurs Parties contractantes sera considérée comme une agression contre les autres Parties et engagera un devoir d'assistance et de secours de toutes les Parties, de manière individuelle ou collective, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité au sein de l'espace couvert par l'Alliance⁶* ».

Cette Charte est une première étape dans l'instauration d'une défense continentale. Elle ne pourra pas concerner que le Sahel dès lors les autres parties du continent comprendront les enjeux de souveraineté liés aux jeux troubles du G7 et de l'OTAN en Afrique. Les alliances passagères par la diversification des partenaires identifiés au sein des BRICS Plus ou en dehors, ne doit pas faire oublier l'objectif ultime de la souveraineté et de l'indépendance d'un continent violé par des forces extérieures et miné par des forces intérieures, adeptes de la délation et de la trahison des peuples africains.

4. PERENISER LE SYSTEME FRANÇAFRICAIN PAR DES COUPS D'ETAT DANS LA ZONE FRANC ?

Les coups d'Etat institutionnels et militaires se succèdent en Afrique, principalement dans la zone franc, sous contrôle de certaines élites françaises refusant la souveraineté des Etats africains. Nonobstant la pensée unique instillée par les médias *mainstream*, le Peuple français de son côté se questionne aussi et cherche à comprendre pourquoi sous la présidence d'Emmanuel Macron, la fameuse stabilité des Etats autocratiques africains ne fonctionne plus.

Même des sénateurs français ont choisi la formule de la « *Lettre ouverte* » pour se démarquer des « décisions » d'Emmanuel Macron sous la forme d'une « *incompréhension de l'évolution de la politique française en Afrique, notamment sur les plans militaire, de co-développement, de coopération culturelle et linguistique⁷* ». De fait, le doute des sénateurs se diffuse au point de générer une contagion en dehors des frontières françaises. Au-delà du doute qui est un euphémisme pour cacher l'échec de la France en Afrique, tous s'accordent pour s'interroger sur l'efficacité des décisions et opérations françaises en Afrique et surtout sur l'effectivité d'un effacement inexorable de la France en Afrique⁸. La réalité est que la « fameuse démocratie » que proposent les cercles dirigeants français au pouvoir est une démocratie qui fait feu de tout bois en s'accommodant des pires turpitudes dès lors qu'il s'agit de maintenir les intérêts privés français dans les pays africains de la zone franc.

Pourtant, en comparaison, lorsque les dirigeants de la Grande Bretagne, l'un des plus grands pays colonisateurs dans le monde, ont décidé ou ont été forcés de quitter l'Afrique, l'un des « gentleman agreement » était qu'il fallait laisser les Africains s'organiser selon leurs règles et cultures. Pour cela, l'ingérence, la condescendance, la gestion par procuration et surtout la perpétuation des privilèges coloniaux par l'intermédiaire de militaires et de dirigeants africains acceptant l'assujettissement et la dépendance vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale, ont été abolis. Cela n'a pas empêché les pays africains de continuer à avoir des relations d'échanges d'Etat à Etat avec les dirigeants britanniques.

Sortir de cet imbroglio français⁹ n'est pas chose facile compte tenu de la mise en place d'un système ésotérique de réseautage, de sanctions, d'exclusions, d'expulsion du territoire africain, voire d'assassinats de personnalités africaines ou françaises qui n'ont pas pris la précaution d'analyser les formes évolutives de ce rapport de forces asymétrique aux intérêts bien compris et souvent mal partagés. Sans une organisation structurée pour



une alternative sociétale fondée sur le droit à la souveraineté, il est difficile d'y associer une large partie de la population, préoccupée par le combat quotidien pour sa subsistance et les esquives aux politiques du clientélisme, de la terreur et/ou de l'impunité qui musèle les initiatives, que ce soit dans le pays même comme dans la Diaspora.

Face à la logique des politiques tramées dans l'ombre sous le sceau de l'opacité absolue, officieuses, mafieuses et criminelles, le lien entre la France des dirigeants et l'Afrique des élites corvéables à merci est un système qui s'oppose aux intérêts des peuples africains, autant qu'à celui du Peuple français qui en paye aujourd'hui le prix de l'opprobre alors qu'il est étranger à ces manigances et n'en tire aucun ou si peu de bénéfices. Ce que de nombreux africains n'arrivent pas encore à intégrer dans leur logique de rupture est que qu'une partie des élites africaines, militaires y compris, sont les courroies de transmission du système sur le continent.

Avec le clientélisme et l'achat des consciences, le système des autocrates africains amis de la France et moins des « français », continue à prospérer au point que le système françafricain, comme au demeurant celui du Franc CFA, la monnaie de la France limitée aux 15 pays africains qui ne peuvent échanger entre eux, ni avec le monde extérieur sans l'aval de la France, loin de disparaître, ne cesse de s'adapter, de se renforcer et de se pérenniser sous d'autres formes. Il faut parfois que des coups d'Etat viennent l'y aider. Les tenants des coups d'Etat au Tchad, en Guinée et au Gabon devront prouver à leur population respective qu'ils œuvrent pour la souveraineté des Peuples.

5. LA MÉTAMORPHOSE DE LA FRANÇAIFRIQUE AVEC L'ARGENT DU CONTRIBUABLE EUROPÉEN : LES COUPS D'ETAT PRÉVENTIFS POUR SAUVER LES MEUBLES ?

Face à l'impossible expression de la vérité des urnes et son respect dans un cadre démocratique dans la plupart des pays francophones de la zone franc, face à l'élimination politique, sociale, économique ou physique des vraies oppositions et de la société civile critique et face à un système de légitimation des autocraties par les pouvoirs politiques occidentaux relayés par leurs médias, il faut bien reconnaître qu'il ne reste plus beaucoup d'options pour qu'un changement puisse intervenir. Le ou les coups d'Etat militaires doublés ou pas d'un coup d'Etat institutionnel deviennent ainsi progressivement la règle. Mais les élites dirigeantes actuelles de la France tentent de s'adapter car elles ne souhaitent plus être surprises.

Alors, des coups d'Etat au service du Peuple ont émergé mais ont vite été suivis par des coups d'Etat au service des intérêts de ceux qui ont en commun des intérêts liés hérités de la Françaifrique. Aussi, pour éviter de se faire doubler, les dirigeants français comme au demeurant des dirigeants africains, adeptes en priorité de l'alignement de l'Etat africain sur la protection des intérêts de la France aux dépens des intérêts des Peuples africains, ont compris qu'il fallait anticiper, au risque de tout perdre.

Pour faire simple, les coups d'Etat militaires qui ont eu lieu au Mali, au Burkina-Faso et au Niger n'ont rien en commun avec les coups d'Etat militaires du Tchad et du Gabon. Dans le premier cas, la défense des intérêts du Peuple passe avant celle des intérêts de la France. Dans le second cas, ce sont les intérêts de la France qui passent avant ceux des peuples africains. Dans les cas de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Sénégal et du Bénin, et paradoxalement du Ghana aussi, un jeu subtil de préservation des intérêts étrangers des pays du G7, qui passe avant ceux des Peuples africains, a pris forme et s'est décliné sous des formes qui pénalisent le Peuple, sans que ce dernier ne puisse véritablement prendre conscience qu'il en est la première victime.

Aussi, l'approbation unilatérale prévue en octobre 2023 du financement par l'Union européenne d'une nouvelle mission militaire dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo a pour objet de « tenter » de stopper l'extension des activités des groupes terroristes de la zone du Sahel, affiliés ou pas à l'Etat islamique et à Al-Qaïda, vers les pays côtiers du sud du Golfe de Guinée et contrer l'influence russe dans la région¹⁰. Le mode opératoire consiste à envoyer sur place une mission composée de soldats et des policiers qui seront déployés dans ces quatre pays pour renforcer les forces de sécurité notamment dans la région nord de



chacun de ces pays. Officiellement, il s'agit de prodiguer des conseils, des formations et des « soutiens techniques » spécialisés dans des opérations antiterroristes. Il n'a pas été indiquée si chacun de ces quatre pays sont « demandeurs » et ont fait parvenir une requête officielle pour cette mission. Mais il a été précisé par le journal « *Welt am Sonntag*¹¹ » que les gouvernements du Bénin et du Ghana n'ont pas objectés et « *ont déjà envoyé les lettres d'invitation nécessaires pour permettre aux participants de la mission européenne de séjourner dans leurs pays* ». Pour la Côte d'Ivoire et le Togo, aucune confirmation publique n'a été constatée par les médias.

La question pour Faure Gnassingbé et vraisemblablement pour Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire, est double :

- d'une part, de savoir s'ils doivent avaliser « religieusement » ces forces militaires de l'Union européenne qui arrivent sur la base d'une décision unilatérale de l'UE ; et
- d'autre part, de répondre à la question si ces forces étrangères ne créeraient pas plus d'instabilité au sein de leur propre système de sécurité renforcée qu'auprès des terroristes.

Pour d'autres, cette mission militaire européenne non sollicitée officiellement n'aurait-elle pas pour but déguisé de protéger les présidents des pays respectifs pendant cette vague de coup d'Etat ?

Pour les citoyens européens comme africains concernés par ce dossier, l'approche de l'Union européenne pour intervenir dans ces quatre pays manque de « respect » pour les chefs d'Etat africains et rappelle l'approche condescendante de la France dans ces même pays. Aussi, la métamorphose de la francAfrique avec l'argent du contribuable européen pourrait-elle conduire à des coups d'état préventifs pour sauver les meubles, à savoir des intérêts français qui risquent d'ailleurs de devenir européens ? Mais d'autres formes plus subtiles sont utilisées pour s'assurer de la neutralisation de la souveraineté des dirigeants africains.

6. CADEAUTAGES, TRAHISONS ET PERTE DE SOUVERAINETÉ AFRICAINE : NEUTRALISER LES OPPOSITIONS

Pour ceux qui souhaitent conserver les intérêts de la France dans le pays ou dans la sous-région, il est question d'organiser en amont l'élimination de toutes les oppositions politiques prônant la souveraineté pour les remplacer par des individualités dont la mission est de donner l'illusion hypocrite d'une forme de radicalité sous le couvert de discours sur paix, l'unité et le rassemblement. L'ignorance sur la portée des enjeux politiques, le stress de la recherche de la pitance quotidienne, la peur liée à l'intimidation, le complexe d'infériorité, le larbinisme¹² et l'illusion quasi-religieuse du gain facile ont conduit de nombreux africains à tomber dans le piège du clientélisme. Il s'agit de la fameuse gouvernance des « cadeaux », au point que la formule consacrée pour aller voter en zone franc passe nécessairement par la réponse à la question suivante : est-ce que « tu » as été « cadeauté » ? Cela s'applique autant au citoyen lambda, comme aux différents responsables détenant un minimum d'autorité. Il faut croire que dans l'armée, une réponse positive ou négative à cette question peut conduire rapidement à un coup d'Etat.

C'est ainsi que des anciens militaires « *aides de camp* » sont devenus, avec l'aval sinon la promotion des dirigeants français, de véritables faiseurs de roi quand ils ne sont pas devenus eux-mêmes le chef, au sens africain. Ainsi l'on peut changer un président qui n'arrange plus les intérêts de la France par des fils de président dictateur ou des aides de camp, certains ayant servi dans la légion étrangère française, d'autres ayant été des bras droits de mercenaires tels que Bob Dénard, d'autres ont simplement attendu le moment opportun pour apparaître au « grand » jour.

Aussi, la jeunesse africaine, les esprits qui militent pour l'émancipation et la souveraineté de l'Afrique devraient prendre en considération que les coups d'Etat « préventifs » en Afrique constituent une forme de métamorphose de la francAfrique, avec des chances de pérennisation grâce à un système de sacrifice des personnalités de l'ancien



régime et la promotion de personnalités qui brillent par leur capacité de trahison. Mais le système de « cadeautage » conduit de nombreux Africains à commencer à s'accommoder d'un tel système. Rappelons que le « cadeautage » relève de l'achat des consciences. Il y a un corrompu et un corrompu.

Alors, la responsabilité collective de certains Peuples africains doit aussi être engagée. Heureusement, l'Alliance des États du Sahel (AES) entre le Burkina Faso, Le Mali et le Niger témoigne de la capacité de certains Peuples, issus des « *hommes et des femmes intègres* » à montrer une voie alternative et salutaire pour une Afrique souveraine.

7. VENTROLOGIES, ALTERNANCE POLITIQUE NEUTRALISÉE ET « CADEAUTAGE »

Il faut bien constater que les coups d'Etat fonctionnent comme des actes de neutralisation de l'alternance politique en Afrique. Le Togo est un exemple typique : Gilchrist Olympio, Bob Akitani, Jean-Pierre Fabre et Dr. Agbéyomé Kodjo sont tous des vainqueurs dans les urnes des élections présidentielles au Togo. La France, les institutions du G7, de l'Union européenne, de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'OTAN ont, en définitive, considéré qu'il s'agissait de menaces pour leurs intérêts respectifs. Ce qui signifie dans les faits, que la démocratie peut être bafouée allègrement dès lors que sont en jeu les intérêts de la France, du G7 et de l'OTAN. Ces intérêts sont, la plupart du temps, en contradiction avec les intérêts des peuples africains en termes de souveraineté sur le contrôle, l'exploitation et la juste répartition de leurs richesses, exploitées ou non encore exploitées. Que de nombreux citoyens en Afrique ne l'aient pas compris relève de l'énigme, savamment huilée par la ventrologie.

Sauf que le « grand » jour arrive toujours à la veille d'une élection présidentielle en Afrique où un candidat présumé ou réellement opposé à la France, pourrait prendre le pouvoir par les urnes. D'ailleurs, la plupart des militaires au pouvoir découvrant les délices du pouvoir, ne sont pas pressés de le quitter et ont du mal à structurer une transition dans laquelle il sera stipulé que les militaires retourneront dans leurs casernes pour défendre l'intégrité et la souveraineté territoriales de leur pays.

Pour ceux qui souhaitent donner la priorité à la sauvegarde des intérêts de leur peuple au lieu de pérenniser les intérêts privés de la France ou d'autres pays actifs sur leur territoire ou dans la sous-région, et qui annoncent transférer l'essentiel de cette richesse usurpée vers leurs peuples respectifs, il est toutefois question d'organiser la neutralisation de toutes oppositions politiques au cours d'une période de transition politique, plutôt dominée par les militaires. La défense de la souveraineté a aussi conduit à aller chercher des partenariats en dehors du giron de la France et du G7 et de l'OTAN. De fait, un pays faible militairement du fait même de la coopération militaire avec la France, n'a pas d'autre alternative soit que de servir autrement les élites françaises au pouvoir, soit alors de rompre, au moins temporairement et stratégiquement, avec la France pour pouvoir retrouver sa capacité souveraine d'agir.

Or, la géopolitique et la géoéconomie du monde nous enseignent que la France n'est pas la seule à défendre ses intérêts en Afrique. Des pays comme les Etats-Unis, la Turquie, la Chine, la Russie, le Brésil, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite, sans compter les puissances moyennes comme l'Egypte, l'Afrique du sud et bien d'autres peuvent selon les circonstances et au gré de leurs intérêts devenir :

- soit d'une part des soutiens-protecteurs ;
- soit d'autre part, des soutiens-espions qui finissent par se révéler n'être que des agents intermédiaires défendant leurs propres intérêts et ceux des pays puissants pour le compte desquels ils ont été mis en avant.

Justement, la compétition entre les pays « cadeauteurs » des dirigeants africains conduit à une forme de marginalisation des intérêts des peuples africains. En effet, la corruption au sommet s'accompagne de grands



projets permettant de rémunérer grassement, et la plupart du temps illégalement, les tenants du pouvoir en place soumis de fait à un dilemme :

- comment céder le pouvoir sans se retrouver en prison en Occident, ou en Afrique ?
- comment ne pas voir ses avoirs saisis, et considérés comme des biens mal acquis, une fois que l'on quitte le pouvoir ?

Autant de questions qui taraudent certains dirigeants africains. La réponse finit malheureusement autour de la gouvernance de la ventrologie en Afrique, comme au demeurant, ce qui se passe au sein du G7 et de l'OTAN grâce à des groupes de pression, les fameux « lobbies mondialistes¹³ ». Que personne n'en soit dupe !

8. CONTRATS DOLOSIFS, MULTIPOLARITÉ ET L'AVENIR DE LA FRANCE SANS LES RICHESSES AFRICAINES

Au Niger, chacun peut comprendre pourquoi le départ de la France « politique » et de la France « militaire » est exigé par les militaires au pouvoir, ceci au-delà du mépris et de la condescendance que le pouvoir français témoigne envers ces derniers. Les contrats de fournitures de matières premières signés avec les précédents dirigeants du pays, tous « amis » de la France ne sont plus acceptables car pour la plupart, léonins. Aussi, la transparence sur les nouveaux contrats signés pourrait grandement aider à crédibiliser la volonté effective de servir le Peuple du Niger.

Par contre, il est plus difficile au nom de la souveraineté du Niger, de comprendre pourquoi le maintien des militaires américains, et des intérêts de nombreux autres pays comme la Chine, la Russie, la Turquie, etc. ne font pas l'objet de plus de transparence. La réponse se trouve dans le niveau d'humiliation que l'élite française, plus particulièrement sous la présidence d'Emmanuel Macron, a infligé non pas seulement aux chefs d'Etat africains préservant les intérêts français en Afrique, mais surtout au Peuple africain.

En définitive, c'est l'émergence d'un monde multipolaire qui a permis aux autorités militaires du Niger d'avoir l'opportunité de vendre les richesses du pays, quasiment confisquées par l'Etat français (comme l'uranium que la France a « payé » pendant trente ans au même prix)¹⁴, à des partenaires commerciaux plus offrants et payant le prix du marché. Cette nouvelle marge financière et économique dans les mains des militaires a permis des choix alternatifs non pas contre la France, mais contre l'usurpation des richesses africaines effectuée par une certaine « élite » dirigeante française. Aussi, il est difficile de comprendre pourquoi, pour une fois, la France d'Emmanuel Macron, ne fait pas publiquement son *mea culpa* ? Le problème est que s'il commence, il devrait pratiquement faire le tour de tous les pays de la zone franc, en attendant les pays membres de la francophonie en Afrique, et plus tard, les départements et territoires d'outre-mer...

Bref, il s'agit d'anticiper la place que va occuper la France sans la maîtrise des richesses africaines sur laquelle les intérêts privés ont la haute main. Ceci induit la nécessité de nouvelles formes de coopération et de partenariat inclusifs qui ne s'établissent ni par la force, ni avec le mépris, ni par des coups d'Etat préventifs, encore moins avec le concours de terroristes dissidents devenus mercenaires, prêts à faire du zèle s'ils reçoivent des armes et de l'argent¹⁵. Les principales et les plus grandes sources de financement du terrorisme sont la France, les pays du G7 et de l'OTAN en Occident avec leurs sociétés multinationales, l'Arabie Saoudite, le Qatar, et les Emirats Arabes Unis. Une mise à jour sur la base de l'actualité géopolitique en 2023 permettrait d'apporter des précisions supplémentaires.

Il ne faut donc pas s'étonner que certains « chefs » terroristes capturés au Niger, aient été libérés, par un ex-président¹⁶, - lorsqu'il était encore en fonction -, et ami de la France. Des rançons préventives sont payées pour s'assurer de ne pas être victimes de prises d'otages... Sur ces sujets, les Nations Unies, l'Union africaine, la CEDEAO et bien d'autres organisations non gouvernementales financées par l'Occident brillent par leur silence. Au final,



travaillent-elles contre le Peuple africain lorsqu'elles défendent les intérêts compris d'élites dirigeants structurées en bandes ésotériques organisées au plan mondial ?

9. QUESTIONS SECURITAIRES, TERRORISME ET SOUVERAINETE DANS LA SOUS-REGION : LE CAS DU TOGO

Pour le cas spécifique du Togo, les questions sécuritaires, du terrorisme et de la souveraineté du Togo sont « tabous ». Le dernier remaniement ministériel effectué par Faure Gnassingbé le 8 septembre 2023 permet de mettre l'accent sur le remplacement du Général Yark Damehame, ex-ministre de la sécurité et de la protection civile, devenu ministre d'Etat, en charge de l'eau. Il est remplacé par l'ambassadeur du Togo en France, M. Calixte Batossie Madjoulba qui est devenu le nouveau ministre de la sécurité, alors que plus de 3 ans et demi auparavant est intervenue la mort suspecte de son petit-frère, le Lieutenant-Colonel Bitala Madjoulba assassiné dans son bureau dans la nuit du 3 au 4 mai 2020, quelques heures après l'investiture illégale de Faure Gnassingbé à laquelle il venait d'assister. Les résultats non vérifiables et inattendus des expertises commandées par l'Etat togolais ont conclu à un assassinat du commandant du 1^{er} bataillon d'intervention rapide (BIR) du Togo avec sa propre arme¹⁷. Mais, le deuil de la famille ne sera pas terminé tant que le corps ne sera pas rendu à la famille, avec ou sans une deuxième expertise indépendante.

La nomination du frère aîné doit-elle être comprise comme une opportunité offerte à la famille Madjoulba de mener sa propre enquête ? Ou que la France a déjà opté pour un remplacement à terme de Faure Gnassingbé ? Quid des problèmes de terrorisme au nord du Togo, et plus particulièrement de l'absence d'images satellitaires des « excursions » mafioso-terroristes entre le sud du Burkina-Faso et le nord du Togo, du Ghana et du Bénin ?

Dans tous les cas de figure, le Togo n'a pas d'autre alternative que de passer par une transition politique pour pacifier le pays. Autant la préparer pour éviter les improvisations et les tromperies sur la réalité d'une mutation vers la souveraineté du Peuple togolais.

Bien que depuis 2021, plusieurs offensives attribuées à des groupes terroristes n'aient jamais été revendiquées, les soupçons portent sur les djihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM et JNIM en anglais)¹⁸. Entre janvier et septembre 2023, au moins dix attaques sur les quatorze qui ont été menées sur le territoire du Togo, ont été revendiquées. Les quatre dernières n'ont jamais été revendiquées et leurs auteurs demeurent inconnus. Ni le gouvernement de Faure Gnassingbé, ni l'armée togolaise, particulièrement depuis août 2022, ne communiquent sur les questions sécuritaires ou seulement de manière unilatérale, par quelques bribes ne permettant pas de procéder à des vérifications¹⁹.

En référence à l'attaque du 17 juillet 2023 où les militaires togolais des Forces de défense et de sécurité (FDS) ont été attaqués vers midi à bord de six véhicules de marque « Jeep » dans le village de Sankortchagou, situé dans la préfecture de Kpendjal, à une dizaine de kilomètres de la frontière avec le Burkina Faso par des combattants lourdement armés, il importe de constater que ce sont les militaires qui sont ciblés, et moins la population civile. Il y a eu de nombreux blessés graves, sans que leur nombre ne soit précisé, qui ont été évacués vers le centre hospitalier régional de Dapaong. Toutes les attaques attribuées aux terroristes se sont toutes produites dans la région des Savanes avec comme bilan macabre plus de 64 morts selon une ONG spécialisée *Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled)*²⁰.

Bien que le GSIM soit considéré comme un comptoir d'Al-Qaïda au Sahel, la présence de nombreuses dissidences et le mercenariat mafieux dans la région ne peuvent exclure le fait que le GSIM a tout intérêt à déstabiliser le nord du Togo qui se situe sur la voie d'écoulement des trafics²¹. L'or, le bétail, la drogue, certaines matières premières servant à financer les groupes armés transitent par la région des Savanes, avant d'être acheminés vers le port de Lomé et d'être « exportés », bénéficiant des facilités fiscales offertes par le Togo. Ces « marchandises » servent



aussi au blanchiment d'argent acquis de manière illégale et facilitent ainsi des réinvestissements dans des activités économiques légales dans le système financier de la zone franc grâce d'ailleurs au Franc CFA.

Bien que l'Etat d'urgence sécuritaire soit toujours en vigueur au Nord du Togo²², il est possible que ce soient les militaires togolais qui sont ciblés en priorité. Il est permis de s'interroger sur l'existence d'opérations de représailles liées au non-respect d'« *arrangements officiels* » qui auraient pu intervenir en amont entre les terroristes présumés et certains militaires présumés. Seule la transparence pourrait permettre de mieux comprendre les responsabilités partagées entre l'Etat togolais, les terroristes ou les groupes mafieux et les puissances étrangères qui font l'objet d'attaques sur le sol africain, en l'espèce au Nord du Togo.

10. RECOMMANDATIONS DE RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA : OPTER POUR UNE TRANSITION SOUVERAINE

En attendant de mettre fin à l'instruction « non écrite » donnée par les chefs d'Etat africains aux Présidents successifs de la Commission de l'Union africaine, le seul pouvoir supranational réellement délégué à l'Union africaine se résume en ces quelques phrases d'un ancien Président de la Commission de l'UA, à savoir : « *s'il y a un coup d'Etat, vous faites tout pour empêcher ce coup d'Etat de réussir, donc dès qu'il y a un coup d'Etat, vous condamnez immédiatement, sans attendre une autorisation des Etats membres, et vous mettez en place les sanctions immédiatement parce qu'aucun chef d'Etat même s'il est arrivé par un coup d'Etat, ne voulait se faire renverser par un coup d'Etat...* ». Dans le cas de la décision de déstabilisation de la Libye, les décisions des chefs d'Etat africains ont été violées par les trois membres africains sans droit de veto lorsqu'ils étaient membres du Conseil de Sécurité ... alors que la Chine et la Russie se sont abstenues²³ ». Les armes distribuées en Libye par le G7 et l'OTAN se sont retrouvées dans l'espace Sahel, et n'ont pas « disparu ».

Face au financement, et au recours à des terroristes réels, supposés ou instrumentalisés, il est urgent d'avoir une position africaine sur les questions sécuritaires, de lutte antiterroriste, et de souveraineté en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement sur le Sahel, sans oublier la responsabilité de la France de Nicolas Sarkozy dans la déstabilisation de la Libye, ce contre les recommandations de l'Union africaine et avec l'achat de consciences au conseil de sécurité de trois pays africains que sont le Gabon, l'Afrique du Sud et le Nigeria²⁴.

Compte tenu de l'extrême timidité de la CEDEAO et de l'UA à prendre à bras le corps la lutte antiterroriste engendrant des questions sécuritaires et humanitaires dans le Sahel et la région du Golfe de Guinée, il serait salubre de dénoncer l'hypocrisie et de mettre fin à la duplicité de ceux qui se servent des terroristes locaux et étrangers pour dissimuler, sous couvert de la défense de « leurs » intérêts, l'usurpation des intérêts du Peuple africain.

En effet, il n'est principalement question que d'accéder, gratuitement ou à très bon marché, aux innombrables ressources minières, agricoles et énergétiques dont regorge le sol, le sous-sol et l'espace des pays africains, en l'espèce la Zone du Sahel et le Golfe de Guinée. Ces terroristes agissant comme des armées privées, sont manifestement armés, instrumentalisés et soutenus pour mener des guerres par procuration. Les éléments de preuves peuvent être obtenus grâce aux archives issues des images satellitaires et des rapports provenant des pays du BRICS Plus.

Il revient aux pays agressés de constituer des axes de résistance collective en toute souveraineté à l'instar de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) entre le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger.

RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA recommandent vivement aux dirigeants de l'Alliance des États du Sahel (AES) de se pencher sur le financement du terrorisme dans les parties de la région du Sahel les concernant afin d'en identifier la provenance et les véritables déstabilisateurs de l'espace africain.



Les résultats de ces recherches qui doivent être menées par des experts africains indépendants et patriotes doivent être publiés en toute transparence. En effet, seule la volonté de travailler pour le Peuple africain peut permettre une véritable transparence sur la problématique des coups d'Etat, du terrorisme et de la volonté de la France d'Emmanuel Macron de se maintenir en zone franc qui demeure, jusqu'à nouvel ordre, une zone africaine qui lutte pour sa souveraineté.

RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA recommandent, dans un tel contexte, à ceux qui ont choisi le camp d'Emmanuel Macron au Togo et plus particulièrement Faure Gnassingbé :

- de prendre conscience de la responsabilité partagée de la France dans les coups d'Etat en Afrique en refusant de soutenir les oppositions structurées et pacifiques au cours des six (6) dernières décennies au Togo ;
- d'éviter de changer pour la énième fois et unilatéralement la Constitution togolaise, pour tenter de « remettre les compteurs institutionnels à zéro » afin non seulement de se présenter à son 5^e mandat présidentiel en faisant passer de 5 à 7 ans renouvelable le mandat présidentiel, soit rester au pouvoir au Togo jusqu'en 2034, illégalement ; et
- de libérer tous les prisonniers politiques et ceux qui ont été privés de leur droit arbitrairement au Togo.

La propension des puissances occidentales, de la France en particulier à « lâcher » ceux des dirigeants africains qui l'ont aidé en Afrique, ne peut plus être occultée. De toutes les façons, l'information est de notoriété publique dans les réseaux sociaux. Alors, Faure Gnassingbé est-il en sursis au Togo ?

Une démission accompagnée d'une liste des intimidations reçues par les pays occidentaux, la France en particulier, mais aussi de certains dirigeants civils et militaires togolais affairistes et mafieux, pourrait ramener la confiance et la paix au Togo

Le 21 septembre 2023.

La Direction du :

Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) et du Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) en partenariat avec toutes personnalités ou structures de la société civile indépendantes.

SIGNATAIRES : RCDTI, CVU-TOGO-DIASPORA, PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS :

1. Yves Ekoué AMAÏZO, Dr.
2. Ernesto D'ALMEIDA, Dr.
3. Mathieu D'ALMEIDA
4. Koffi DEKU, Ing.
5. François FABREGAT
6. Antoine RANDOLPH, Dr.

Contact et Coordination : info@cvu-togo-diaspora.org et rcdti@cvu-togo-diaspora.org

Note : Toutes les personnalités ou associations qui souhaitent être signataires des textes de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA peuvent le faire en écrivant par courrier électronique à l'adresse ci-dessous. Ils ou elles auront l'occasion de participer à l'une ou l'autre des téléconférences fondant notre démocratie participative et proposer des solutions dans le cadre du projet de transition politique et du projet de société commun pour l'avenir du Togo.

© RCDTI & CVU-TOGO-DIASPORA



Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) -----



Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) -----



Mots-clés : l'Alliance des États du Sahel (AES) – Autocratie - Bénin - Burkina Faso - Cadeautage - Charte du Liptako-Gourma - Côte d'Ivoire - Coup d'Etat - CVU-TOGO-DIASPORA - G7 - Intervention militaire de l'UE - Macron – Mali - Militaires togolais - Niger - Nord du Togo – OTAN - Système Gnassingbé - Terrorisme – Union européenne - Zone Franc

¹ Clémenceau, G. (1885). "Réponse au discours de Jules Ferry ». In Clémenceau, G. (2012). *La politique coloniale: Clemenceau contre Ferry - Discours prononcés à la Chambre des députés en juillet 1885*. Editions Magellan Et Cie : Paris. Le discours a été prononcé au cours d'un débat sur la politique d'expansion coloniale de la France devant la Chambre des députés le 30 juillet 1885 en réponse au discours prononcé par l'ancien Président du Conseil Jules Ferry, deux jours auparavant, Chef du gouvernement à deux reprises (1880-1881, 1883-1885), mais renversé par la Chambre le 30 mars 1885. Selon Clémenceau, « les colons français dissimulaient la violence qu'ils infligeaient aux populations colonisées sous le nom de devoir rendu aux races inférieures par la race supérieure ; ils considéraient les colons français comme des hypocrites cruels ».

² le G7 se compose des pays suivant : États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Canada, France, Japon.

³ Amaizo, Y. E. (2023). "Entre marge décisionnelle, autodétermination et souveraineté : les BRICS+ avancent sans le G7 et l'OTAN, une opportunité pour l'Afrique ! In *Afrocentricity Think Tank*. 7 septembre 2023. Accédé le 18 septembre 2023. Voir <https://afrocentricity.info/2023/09/07/entre-marge-decisionnelle-autodetermination-et-souverainete-les-brics-avancent-sans-le-g7-et-lotan-une-opportunit-e-pour-lafrique/7654/>

⁴ Haut-Commissariat des droits de l'Homme (2005). *La mission d'établissement des faits chargée de faire la lumière sur les violences et les allégations de violations des Droits de l'Homme survenues au Togo avant, pendant et après l'élection présidentielle du 24 avril 2005*. 29 août 2005. Le rapport de la mission des Nations Unies. Accédé le 20 septembre 2023. Voir http://www1.rfi.fr/actufr/articles/069/article_38809.asp ; La mission a mis à jour ceci : « Le caractère massif et la gravité des actes et des manifestations des violations des droits de l'homme attestées par le nombre élevé des victimes (entre 400 et 500 morts et des milliers de blessés), l'ampleur des disparitions, l'utilisation à grande échelle de la torture et de traitements inhumains et dégradants, les destructions systématiques et organisées des biens et des propriétés. La responsabilité principale de la violence politique et des violations des droits de l'homme de l'ensemble de l'appareil répressif et sécuritaire de l'Etat (Police, gendarmerie, forces armées tous corps confondus) en coordination avec des partisans organisés du pouvoir politique (notamment les militants et les groupes non institutionnels et/ou milices du RPT) pendant toute la période du 5 février au 5 mai et en particulier dans le contexte de l'élection présidentielle du 24 avril 2005 ».

⁵ Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique sud, et à partir du 1^{er} janvier 2024, avec les 6 nouveau pays que sont : l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie et l'Iran.

⁶ Gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger (2023). « Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel (AES) entre le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger ». In *tonyigba.tg*. Accédé le 17 septembre 2023. Voir <https://togonyigba.tg/wp-content/uploads/2023/09/LIPTAKO-GOURMA-VF-2.pdf> ; La Charte est signée des dirigeants suivants : Capitaine Ibrahim Traoré, Président de la Transition et Chef d'Etat du Burkina Faso, Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition et Chef d'Etat du Mali, Général Adbourahmane Tiani, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat.

⁷ Tribune collective [des Sénateurs français] (2023). «Après la Françafrique, sommes-nous condamnés à l'effacement de la France en Afrique ?». In *www.lefigaro.fr*. 07 août 2023. Accédé le 20 septembre 2023. Voir <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/apres-la-francafrique-sommes-nous-condamnes-a-l-effacement-de-la-france-en-afrique-20230807>

⁸ Tribune collective (2023). Op. Cit. : « Les sénateurs LR Roger Karoutchi, Bruno Retailleau et Christian Cambon adressent une lettre ouverte au président de la République, signée par 94 parlementaires issus de plusieurs bords politiques. Ils appellent à remettre à plat la politique de la France en Afrique ».

⁹ Borrel, T., Boukari-Yabara, A., Collombat, B. et Deltombe, T. (coll.) (2021). *L'Empire qui ne veut pas mourir: Une histoire de la Françafrique*. Edition Seuil : Paris.

¹⁰ Deutsche Welle (2023). «European Union (EU) plant neue Militärmission im Golf von Guinea ». In *Deutsche Welle*. 27 August 2023. Zugriff am 20. September 2023. Abgerufen von <https://www.dw.com/de/eu-plant-neue-milit%C3%A4rmission-im-golf-von-guinea/a-66640770>.



- ¹¹ Schiltz, C. (2023). EU plant zivil-militärische Mission in Westafrika. In *Welt am Sonntag*. www.welt.de. 27. August 2023. Zugriff am 20. September 2023. Abgerufen von <https://www.welt.de/politik/ausland/article247127834/Golf-von-Guinea-EU-plant-zivil-militaerische-Mission-in-Westafrika.html>
- ¹² Césaire, A. (2003). *Discours Sur Le Colonialisme : Suivi de Discours sur la Négritude*. Editions Présence Africaine : Paris.
- ¹³ Mr Mondialisation (2017). « Comprendre les lobbies et leur pouvoir d'influence des instances démocratiques ». In mrmondialisation.org. 27 mai 2017. Accédé le 19 septembre 2023. Voir <https://mrmondialisation.org/comprendre-les-lobbies-et-leur-pouvoir-dinfluence/>. Les actions, concertées ou pas, de sociétés secrètes, de groupes d'intérêts économiques ou de lobbies pour défendre leurs intérêts bien compris et parvenir à terme à instaurer un gouvernement mondial ne peut être considérés comme relevant d'une vue de l'esprit ou d'un complotisme sans fondement.
- ¹⁴ Desquesnes N., Aude Vidal A. : « L'uranium de la Françafrique Voyage au pays des dunes et des becquerel », in *Cairn.info*, 4 mars 2021, *Z : Revue itinérante d'enquête et de critique sociale 2020/1 (N° 13)* pages 188 à 195, accédé le 20 septembre 2023, voir : <https://www.cairn.info/revue-z-2020-1-page-188.htm>. Voir aussi <https://doi.org/10.3917/rz.013.0188>. « *Le contrôle de l'uranium, avec celui du pétrole et d'autres ressources, fut l'une des raisons du maintien d'un dispositif de domination économique, politique et militaire de la France sur ses anciennes colonies, au lendemain de leur indépendance* » En 1974, Hamani Diori, le chef d'État du Niger de l'époque, fut victime d'un putsch, avalisé par Paris, juste après avoir réclamé une augmentation du prix de vente de l'uranium. Trente ans plus tard, le président Mamadou Tandja commit la même erreur. Après avoir gagné une substantielle augmentation du prix de l'uranium en 2008 et avoir obtenu que le Niger puisse vendre sa ressource minière à d'autres clients que la France, il fut renversé en 2010 par les militaires.
- ¹⁵ Amadou, H. (2022). « Financement du terrorisme au Sahel : la France en tête de liste, selon une étude ». In nigerexpress.info. extrait du journal « *Le Démocrate – Mali* ». 2 juin 2022. Accédé le 19 septembre 2023. Voir <http://nigerexpress.info/2022/06/02/financement-du-terrorisme-au-sahel-la-france-en-tete-de-liste-selon-une-etude/> ; Selon le Comité scientifique de l'Observatoire économique et social du Conseil économique et social (CES) du Burkina Faso qui a diligenté une enquête sur les potentielles sources de financement du terrorisme, il ressort selon son coordonnateur, Bernabé Kambou, qu'« *il s'agit premièrement de financements et dotations extérieurs, qui arrivent de certains États, de certaines organisations non-gouvernementales* ». Voir aussi Nouveau Réveil (2020). « *JEU5 » Sahel : Sources de financement du terrorisme, la France en tête de liste* ». In *Nouveau Réveil*. 9 Septembre 2020. Accédé le 18 septembre 2023. Voir <https://www.maliweb.net/insecurite/jeu5-sahel-sources-de-financement-du-terrorisme-la-france-en-tete-de-liste-2894777.html>. Voir aussi une version médiatisée par France 24 (2020). « Burkina Faso: quelles sont les sources de financement du terrorisme ? ». In France 24tv. 30 août 2020. Accédé le 18 septembre 2023. Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200830-burkina-faso-queles-sont-les-sources-financement-terrorisme>.
- ¹⁶ AFP (2022). « Le Niger libère des "terroristes", dont des membres de Boko Haram ». In www.rts.ch. 26 février 2022. Accédé le 20 septembre 2023. Voir <https://www.rts.ch/info/monde/12897199-le-niger-libere-des-terroristes-dont-des-membres-de-boko-haram.html> ; « *Le président nigérien Mohamed Bazoum a annoncé la libération de plusieurs "terroristes" détenus au Niger, dont pour la première fois dans ce pays des membres de Boko Haram, dans le cadre de la "recherche de la paix", a rapporté samedi la télévision nationale* ».
- ¹⁷ RFI (2020). « Affaire Madjoulba: le colonel togolais assassiné avec sa propre arme ». In www.rfi.fr. 13 novembre 2020. Accédé le 18 septembre 2023. Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201113-info-rfi-affaire-madjoulba-colonel-togolais-assassin%C3%A9-propre-arme>
- ¹⁸ Lepidi, P. (2023). « Au Togo, au moins douze soldats tués dans une nouvelle attaque dans le Nord ». In *Le monde.fr*. 20 juillet 2023. Accédé le 18 septembre 2023. Voir https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/07/20/au-togo-au-moins-douze-soldats-tues-dans-une-nouvelle-attaque-dans-le-nord_6182799_3212.html
- ¹⁹ Lepidi, P. (2023). Op. Cit.
- ²⁰ Certaines données sur le Togo sont en principe couvertes depuis 1997 par une organisation non gouvernementale « Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled) » spécialisée dans le recueil d'informations et l'analyse de données dans les zones de conflit. Voir <https://acleddata.com/>
- ²¹ Le JNIM est une organisation salafiste-djihadiste qui s'aligne sur l'idéologie djihadiste mondiale d'Al-Qaïda. Il travaille pour son propre compte, exploite souvent les divisions et les griefs locaux pour accroître son soutien et sa présence dans la région. Officiellement, le groupe cherche à construire un État salafiste-islamiste en Afrique de l'Ouest et à expulser les influences occidentales de la région. Mais la réalité est qu'avec les dissidences et profitant des financements provenant justement des pays occidentaux et du Moyen-Orient, certains membres se comportent comme de véritables mercenaires mafieux.
- ²² Figaro et AFP (2023). « Togo : le Parlement a prolongé de 12 mois l'état d'urgence sécuritaire ». In *Le Figaro.fr*. 07 avril 2023. Accédé le 18 septembre 2023. Voir <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/togo-le-parlement-a-prolonge-de-12-mois-l-etat-d-urgence-securitaire-20230407>.
- ²³ Ping, J. (2023). « L'Horrible Révélation de L'ex-Président Union Africaine sur La fin de Kadhafi Face à Alain Foka... ». In www.youtube.com. Accédé le 18 septembre 2023. Voir https://www.youtube.com/watch?v=iEa_8GVAOOE
- ²⁴ Ping, J. (2023). Op. Cit.